

# **PROGRAMME DE DPC – PRESENTIEL**

# Prescription infirmière de la vaccination

Validité du programme : septembre 2023 - décembre 2025

Périodicité de révision : annuelle selon l'actualité règlementaire, professionnelle ou scientifique Version 2 - juillet 2024

#### **CONTEXTE ET BESOINS**

La vaccination est un pilier essentiel de la santé publique, permettant de prévenir de nombreuses maladies infectieuses. Cependant, la France, à l'instar d'autres pays européens, est confrontée à une hésitation croissante de la population envers la vaccination, ayant pour conséquences directes le développement d'épidémies et la transmission nosocomiale de maladies.

Face à ces défis, il est impératif pour les infirmiers de se doter des compétences nécessaires pour argumenter et lever les réticences vaccinales. De plus, avec l'évolution constante des recommandations vaccinales et la diversité des profils vaccinaux qu'ils peuvent être amenés à rencontrer, une mise à jour régulière des connaissances est cruciale.

La récente extension des compétences vaccinales des infirmiers, autorisée par le décret du 8 août 2023, souligne l'importance de la formation continue pour ces professionnels. En effet, l'exercice de ces nouvelles compétences est conditionné à la déclaration préalable obligatoire de l'activité de prescription vaccinale auprès des instances ordinales. Cette déclaration doit être assortie d'une attestation de formation règlementaire.

Ce programme est conforme au module 1 relatif à la prescription de vaccins décrit dans l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé.

Ce programme de DPC est une action de formation continue appuyée sur l'orientation prioritaire de DPC n°1 : Promotion de la vaccination et amélioration de la couverture vaccinale.

**RESULTATS**: 330 répondants – 95% satisfaction globale – 97% amélioration des pratiques

**PUBLICS CONCERNES** Infirmiers

**PRE REQUIS** Aucun

**DUREES/MODALITES** 11h en présentiel

**DELAIS D'ACCES** Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation

<u>ACCESSIBILITE</u> Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter : Hélène Courant <u>helene.courant@isis-infirmiers.com</u>

# **METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

Ce programme est composé plusieurs séquences alternant des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Chaque séquence comporte des apports cognitifs, des travaux de groupes, des études de cas, des activités d'interpellation, des activités de synthèse et d'évaluation de la compréhension des notions abordées.

Les supports pédagogiques transmis aux apprenants au format numérique comportent les messages clés du programme et un recueil de fiches pratiques.



#### **METHODES D'EVALUATION**

Un test de positionnement (pré test) est réalisé en début de programme, balayant les notions essentielles du programme. Les réponses sont argumentées par le formateur tout au long du programme.

Le dispositif d'évaluation globale du programme s'appuie sur les 2 premiers niveaux du modèle de Kirkpatrick :

- 1<sup>er</sup> niveau : questionnaire à l'issue immédiate de la formation mesurant les réactions et le niveau de satisfaction des participants
- 2ème niveau : questionnaire mesurant les acquis à la fin de la formation (post test)

Une validation de chacune des 4 parties est prévue au moyen de questionnaires portant sur les acquis

# **SPECIFICATIONS PARTICULIERES**

Sans objet

### **SESSIONS ET FINANCEMENTS**

Voir les dates de sessions et les possibilités de financement sur https://www.isis-sante.fr/

### PROFIL(S) FORMATEUR(S)

Infirmier formateur ayant une expérience du libéral et/ ou en activité, expert de la vaccination.

### **OBJECTIFS**

L'objectif général de ce programme vise à permettre d'améliorer la couverture vaccinale de la population, mais aussi des professionnels de santé en renforçant leur rôle en matière de promotion de la vaccination et de réalisation de certains vaccins.

Le programme permettra à chaque participant de :

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.
- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.
- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations au médecin traitant.
- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective
- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin



# **PROGRAMME**

1ère demi-journée – Formation – Durée = 3h	2 <sup>ème</sup> demi-journée – Formation - Durée = 3h
Présentation du programme et son déroulement Introduction et test de positionnement  Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinales  - Les nouvelles compétences vaccinales des infirmiers  - Les maladies à prévention vaccinale en population générale et spécifique : signes cliniques, modes de transmission, fardeau épidémiologique et population à risque	Partie 2 : Le calendrier des vaccinations  - Les schémas vaccinaux obligatoires ou recommandés par population cible  - Les rappels vaccinaux, les règles de rattrapage  - Les vaccinations obligatoires et recommandées pour les professionnels de santé  Validation partie 2 : évaluation intermédiaire des acquis
Validation partie 1 : évaluation intermédiaire des acquis	
3 <sup>ème</sup> demi-journée – Formation - Durée = 3h	4 <sup>ème</sup> demi-journée - Formation - Durée = 2h
Partie 3: Traçabilité et transmission de l'information  - Les obligations légales de traçabilité  - Les outils disponibles pour l'enregistrement des données vaccinales  - Les modes de transmission sécurisés  Validation partie 3: évaluation intermédiaire des acquis	(suite) Partie 4 : Savoir prescrire en pratique  - Conduite d'entretien  - Cas spécifiques  Validation partie 4 : évaluation intermédiaire des acquis  Post test : évaluation finale des acquis Conclusion et clôture
des acquis	Conclusion et cloture
Partie 4 : Savoir prescrire en pratique  – Entretien de recueil d'informations  – Les situations complexes	